



## JE SUIS OFFICIEL EN ATHLETISME – MISES A JOUR



Version	2.5
Date révision	04/04/2022
Auteur	Didier Foulon

## 1 Table des matières

1	Table des matières.....	2
2	Introduction .....	3
3	Modifications du règlement (2018-2019).....	4
4	Corrections version 2.1 (de 2.0).....	7
5	Modifications du règlement (2020-2021).....	8
6	Modifications du règlement (2022-2023).....	11
7	Para Athlétisme.....	14
8	Correction version 2.5 (de 2.4).....	15

## 2 Introduction

Ce document a pour but de documenter les mises à jour effectuées dans le livret « Je suis officiel en athlétisme ».

La version de ce document est liée à la version du livret.

### 3 Modifications du règlement (2018-2019)

#### 6.5 Relais

Le départ des courses de relais s'effectue comme pour une course individuelle.

Les athlètes doivent se transmettre un témoin dans la zone de transmission :

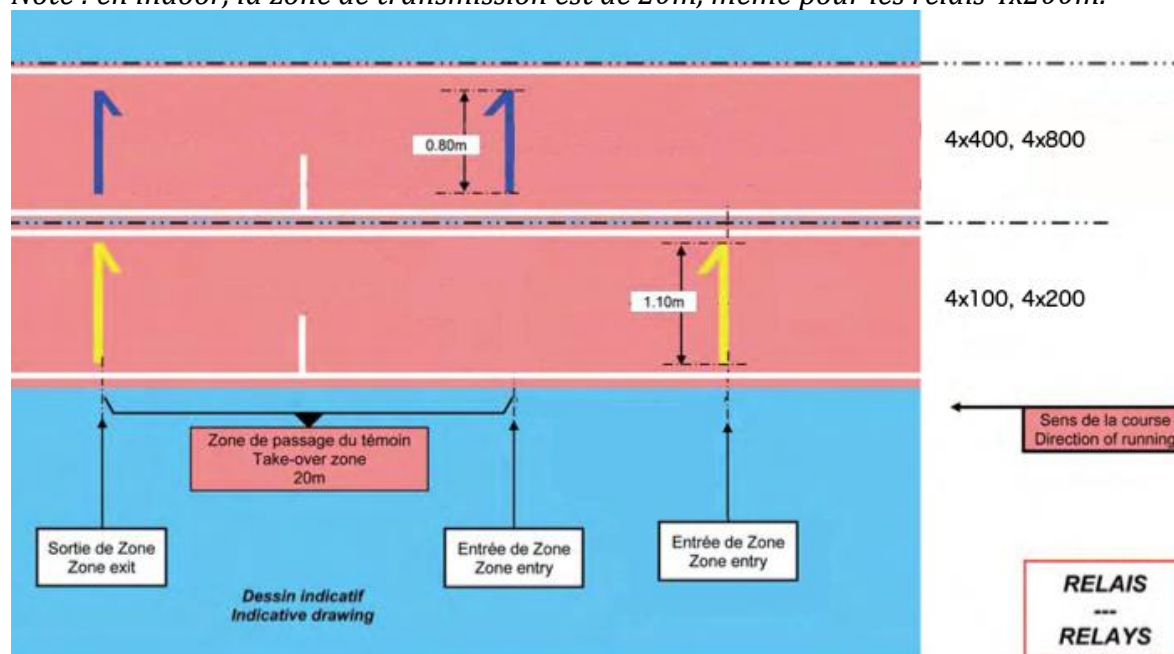
- 20m pour les parcours de 400m ou plus
- 30m pour les parcours de moins de 400m

La zone de transmission se termine toujours 10m après la ligne théorique de départ.

C'est la position du témoin qui est jugée et non la position des relayeurs. Le témoin doit être tenu durant toute la course. L'athlète le faisant tomber doit le ramasser et doit reprendre sa course depuis l'endroit de la chute.

Les relayeurs disposant d'une zone de transmission de 30m peuvent placer une marque (ruban adhésif de maximum 40cmx5cm d'une couleur distinctive) dans leur couloir.

*Note : en indoor, la zone de transmission est de 20m, même pour les relais 4x200m.*




## 7 Concours

### 7.1 Général

#### 7.1.1 Délais

Chaque athlète doit respecter un délai raisonnable pour effectuer son essai. Ce délai dépend de l'épreuve et du nombre d'athlètes encore en compétition.



Un officiel lève et maintient levé un drapeau jaune (  ), ou par tout autre signal, pour signaler à l'athlète qu'il ne lui reste que 15" pour débiter son essai. Il sera abaissé lorsque :

- L'essai est achevé ;
- Le délai est écoulé et que le drapeau rouge pour le signaler est levé.

Epreuves individuelles			
Nb athlètes	Hauteur	Perche	Autre
> 3 + tout 1 <sup>er</sup> essai	1'	1'	1'
2 ou 3	1'30"	2'	1'
1	3'	5'	-
Essais consécutifs	2'	3'	2'

Epreuves combinées			
Nb athlètes	Hauteur	Perche	Autre
> 3 + tout 1 <sup>er</sup> essai	1'	1'	1'
2 ou 3	1'30"	2'	1'
1 ou essais consécutifs	2'	3'	2'

Notes :

- *Excepté pour les essais consécutifs, un changement de délai ne sera appliqué que lorsque la barre est élevée à une hauteur supérieure ;*
- *Le délai sera augmenté d'1' pour le vainqueur d'un concours de saut en hauteur ou de saut à la perche lorsque l'athlète fait une tentative d'un record pertinent pour la compétition.*

#### 7.1.2 Dossards

Le chef-concours procède à la vérification des dossards. Ces dossards sont placés sur la poitrine de l'athlète.

*Note : Dans les sauts verticaux, l'athlète peut placer son dossard à sa meilleure convenance sur la poitrine ou sur le dos.*

*Note : Dans les compétitions internationales, les athlètes ont un dossard sur la poitrine et un sur le dos excepté dans les concours de sauts où 1 seul dossard est obligatoire.*

### 7.1.3 Essais


Les athlètes doivent concourir dans l'ordre tiré au sort. **Lorsqu'un athlète participe à plusieurs épreuves simultanées, il a droit à différer des essais pour autant que ceux-ci restent dans le même tour que ses adversaires et que ce ne soit pas le dernier essai de l'athlète dans un concours.**

Le nombre d'essais dépend de la catégorie et de l'épreuve.

*Note : L'organisateur peut décider de limiter le nombre d'essais en fonction du nombre de participants.*

Type d'épreuve	BPM ( $\leq$ U14) ou Epreuves Combinées	Epreuves individuelles ( $>$ BPM( $\geq$ U16))		
		$\leq$ 8 athlètes	$>$ 8 athlètes	
			Tous	Les 8 <sup>ers</sup>
Lancers	3	6	3	+ 3
Sauts horizontaux				
Sauts verticaux	Indéterminé, élimination après 3 échecs consécutifs			

*Note : lorsqu'il y a 6 essais (directement ou 3+3), un classement intermédiaire est établi après 3 essais. Les athlètes qualifiés pour les 3 essais suivants participeront dans l'ordre inverse du classement.*

La validité d'un essai sera indiquée par le chef-concours par un drapeau blanc () lorsque l'essai est achevé.

L'échec d'un essai sera indiqué par le chef-concours par un drapeau rouge ()

### 7.1.4 Mesure

Tous les essais valides doivent être mesurés. Les mesures sont arrondies au centimètre inférieur.

*Note : dans les épreuves de sauts verticaux, la mesure se fera lors de chaque changement de hauteur.*

### 7.1.5 Résultats des essais

Les indications suivantes sont utilisées pour noter le résultat d'un essai.

Résultat de l'essai	Symbole	
	Sauts verticaux	Autres
Valide	0	Mesure
Echec	X	
Impasse	-	

#### 4 Corrections version 2.1 (de 2.0)

- Lancers : ajout du mot « minimum » pour les lignes de 75cm et de 7cm dans les concours de lancers aux pages 25, 26, 27 et 29 ainsi que dans les pages « Chef concours » respectives (pages 38, 40, 42 et 44) ;
- Perche : ajout la taille maximale (5cm) de la ligne indiquant le plan zéro sur les mousses pour le concours de Perche (page 43) ;
- Triple : remplacement de la distance entre la ligne d'appel et la fin de la zone de réception ( $\geq 21$ m).

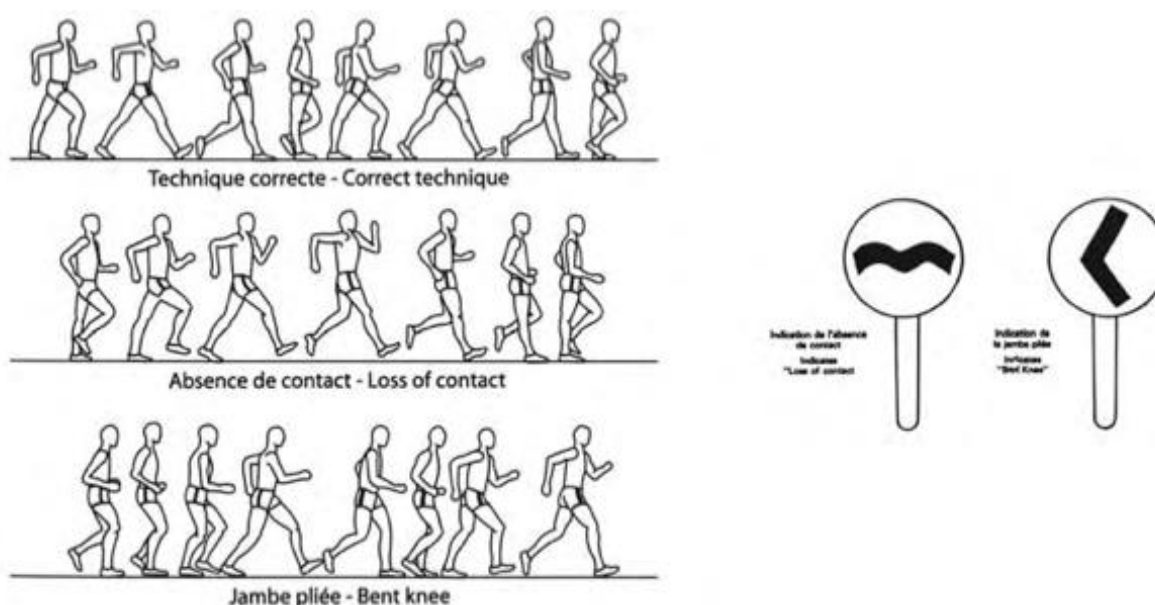
## 5 Modifications du règlement (2020-2021)

### 6.7 Marche

La marche est la seule épreuve en Belgique pour laquelle des officiels spécifiques sont nécessaires. Ceux-ci veilleront aux respects de la technique de marche :

- jambe d'appui tendue à l'avant
- toujours un contact avec le sol durant le déroulement de l'épreuve.

Une zone de pénalité peut être prévue pour y arrêter l'athlète après 3 cartes rouges. La pénalité est de 30"/5km d'épreuve (exemple : 1' pour une épreuve de 10km).





## 8.15 Haies

HOMMES										
Distance	Nb	SEN	JUN U20	SCOL U18	CAD U16	MIN U14	PUP U12	Dép.	Arr.	Entre
110H	10	1,067	0,991 1,000	0,914	-	-	-	13,72	14,02	9,14
100H	10	-	-	-	0,838	-	-	13	10,5	8,5
80H	8	-	-	-	-	0,762	-	12	12	8
60H	6	-	-	-	-	-	0,686	11	14	7
400H	10	0,914	0,914	0,838	-	-	-	45	40	35
300H	7	-	-	-	0,762	-	-	50	40	35
150H	3	-	-	-	-	0,762	-	40	40	35
<b>Steeple</b>		0,914	0,914	0,838	0,762	-	-			

DAMES										
Distance	Nb	SEN	JUN U20	SCOL U18	CAD U16	MIN U14	PUP U12	Dép.	Arr.	Entre
100H	10	0,838	0,838	0,762	-	-	-	13	10,5	8,5
80H	8	-	-	-	0,762	-	-	12	12	8
60H	6	-	-	-	-	0,686	0,686	11	14	7
400H	10	0,762	0,762	0,762	-	-	-	45	40	35
300H	7	-	-	-	0,762	-	-	50	40	35
150H	3	-	-	-	-	0,686	-	40	40	35
<b>Steeple</b>		0,762	0,762	0,762	0,762	-	-			

## 8.17 Signes / Abréviations

Signe / Abréviation	Signification	Course	Concours	
			Verticaux	Autres
DNF	N'a pas terminé, abandon Did Not Finish	✓	✗	✗
DQ	A été disqualifié	✓	✓	✓
DNS	N'a pas participé Did Not Start	✓	✓	✓
NM	N'a pas de performance validée No Mark	✗	✓	✓
-	Impasse	✗	✓	✓
X	Echec de l'essai	✗	✓	✓
O	Essai validé	✗	✓	✗
r	Retiré de la compétition	✗	✓	✓
Q	Qualifié à la place/performance	✓	✓	✓
q	Qualifié au temps	✓	✗	✗
qR	Qualifié par le Juge-Arbitre Qualified by Referee	✓	✓	✓
qJ	Qualifié par le Jury d'Appel	✓	✓	✓
>	Marche : Genou plié	✓	✗	✗
~	Marche : Perte de contact	✓	✗	✗
YC	Carte jaune (suivi du n° règle) Yellow Card	✓	✓	✓
YRC	2 <sup>e</sup> carte jaune (suivi du n° règle) → carte rouge Yellow Red Card	✓	✓	✓
RC	Carte rouge (suivi du n° règle)	✓	✓	✓


## 6 Modifications du règlement (2022-2023)

### 6.10 Course

Un athlète fait une faute si :

- il sort de son couloir et gêne un concurrent ;
- il sort de son couloir par la gauche et en tire un avantage (en virage par exemple) ;
- bouscule volontairement un concurrent dans les courses en peloton ;
- fait une faute « technique » :
  - mauvais franchissement de haie ;
  - passage hors zone dans les courses de relais ;
  - marche non réglementaire ;
  - ...



Les commissaires lèveront un drapeau jaune (  ) pour indiquer qu'un athlète a commis une faute en course. Les commissaires sont les adjoints du Juge-Arbitre des courses. Le Juge-Arbitre prendra sa décision en fonction du rapport des commissaires.

*Note : Le fait qu'un athlète (ou équipe de relais) dans un virage :*

1. *touche 1x la ligne blanche à sa gauche dans les (parties de) courses en couloir*
2. *touche ou dépasse complètement 1x la lice dans les (parties de) courses en ligne ne justifiera pas une disqualification mais sera renseigné comme une faute.*

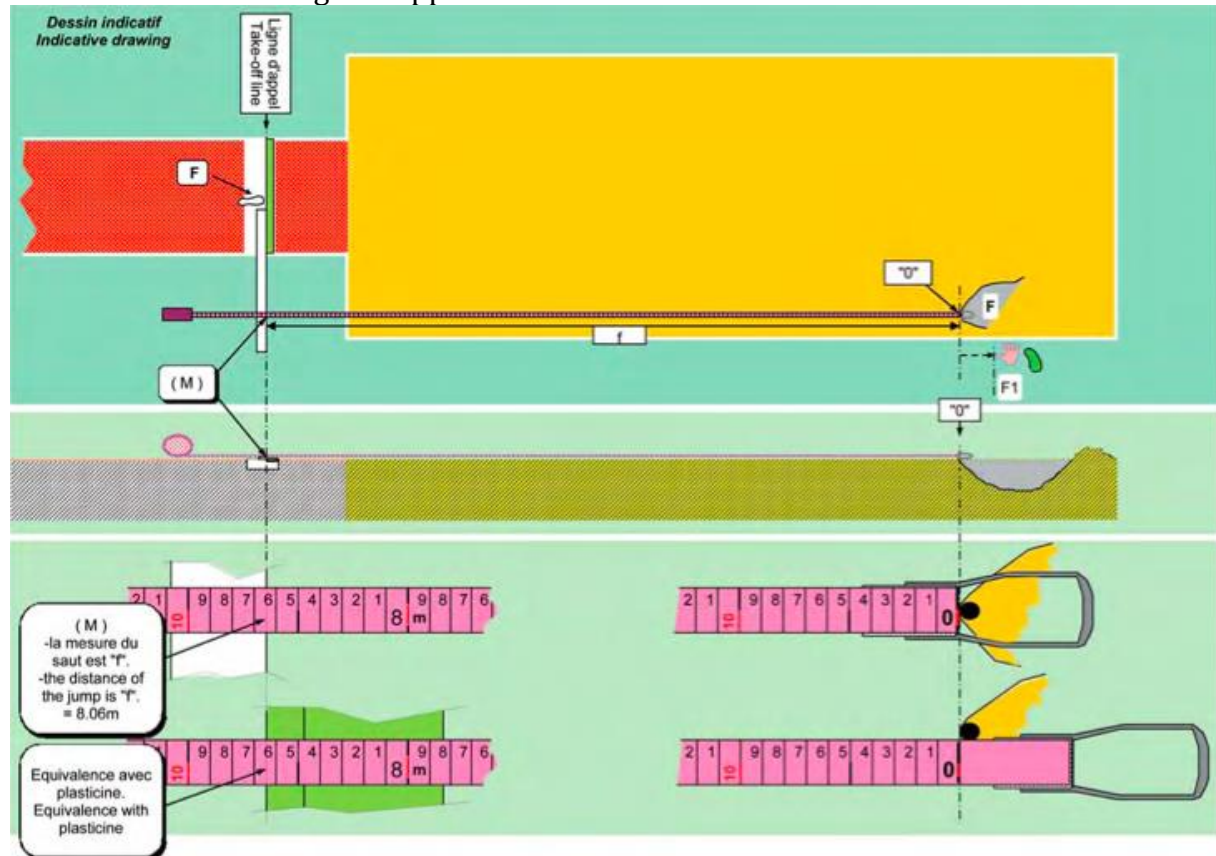
## 7.3 Sauts horizontaux

### 7.3.1 Mesure

La mesure se fait de façon perpendiculaire à la ligne d'appel.

Le 0 est placé à la marque la plus proche dans la zone de réception.

La lecture se fait à la ligne d'appel et est arrondie au cm inférieur.



### 7.3.2 Obligations de l'athlète

L'impulsion se fait à partir d'une piste d'élancement comprenant une planche d'appel. Cette impulsion se fait avant le plan vertical de la ligne d'appel (fin de la planche d'appel dans le sens de la course).

Le contact le plus proche de la ligne d'appel avant de sortir valablement de la zone de réception doit être faite dans la zone de réception.

Le premier contact du pied au sol à l'extérieur de la zone de réception doit être fait plus loin que la marque la plus proche faite dans la zone de réception.

## 10 Sources

Titre	Référence
LBFA	<a href="http://www.lbfa.be">http://www.lbfa.be</a>
World Athletics	<a href="https://www.worldathletics.org/">https://www.worldathletics.org/</a>
Règles 2020 (FR)	<a href="https://www.worldathletics.org/download/download?filename=1d2a3055-625f-47c9-a323-f2ae2983ae50.pdf&amp;urlslug=Competition%20%26%20Technical%20Rules%20%E2%80%93%202020%20Edition">https://www.worldathletics.org/download/download?filename=1d2a3055-625f-47c9-a323-f2ae2983ae50.pdf&amp;urlslug=Competition%20%26%20Technical%20Rules%20%E2%80%93%202020%20Edition</a>
Amendements (17-03-2021)	<a href="https://www.worldathletics.org/download/download?filename=9dbac1d4-5c1b-4e4c-8dad-d769bfff9d23.pdf&amp;urlslug=Competition%20Rules%20%26%20Technical%20Rules%20(amendments%20in%20force%20from%201%20November%202021)">https://www.worldathletics.org/download/download?filename=9dbac1d4-5c1b-4e4c-8dad-d769bfff9d23.pdf&amp;urlslug=Competition%20Rules%20%26%20Technical%20Rules%20(amendments%20in%20force%20from%201%20November%202021)</a>
Amendements (29-07-2021)	<a href="https://www.worldathletics.org/download/download?filename=2f8be3b3-fd1f-4064-b7ae-ebebe2a1f5ad.pdf&amp;urlslug=Competition%20Rules%20%26%20Technical%20Rules%20(amendments%20in%20force%20from%201%20November%202021)">https://www.worldathletics.org/download/download?filename=2f8be3b3-fd1f-4064-b7ae-ebebe2a1f5ad.pdf&amp;urlslug=Competition%20Rules%20%26%20Technical%20Rules%20(amendments%20in%20force%20from%201%20November%202021)</a>
Règles spécifiques KBPM	<a href="http://www.lbfa.be/web/sites/default/files/fichier/chapitre-xi-regles_specifiques_kbpm.pdf">http://www.lbfa.be/web/sites/default/files/fichier/chapitre-xi-regles_specifiques_kbpm.pdf</a>

## 7 Para Athlétisme

Un chapitre est ajouté pour effectuer une introduction au Para Athlétisme.

## 8 Correction version 2.5 (de 2.4)

### 6.2 Sprint

#### 6.2.1 Général

Les courses jusqu'au 400m inclus sont courues entièrement en couloirs. Les athlètes prennent leur départ dans des starting-blocks (les benjamins (U10) ne peuvent pas utiliser de starting-blocks ; les pupilles (U12), minimes (U14) et masters ne sont pas obligés de les utiliser).

Il y a 2 types de sprint :

- Plat
- Haies

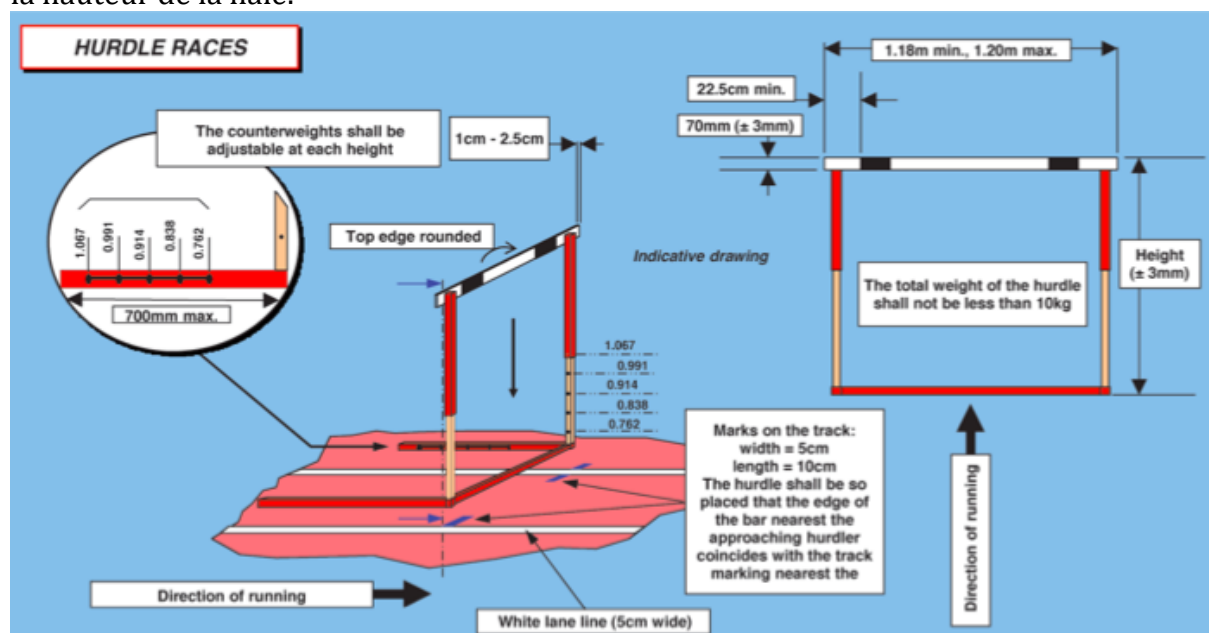
La mesure du vent doit être faite pour les courses de sprint jusqu'au 200m inclus et ce à partir de la catégorie Cadet (U16).

#### 6.2.2 Haies

Les athlètes doivent franchir chaque haie.

Les pieds des haies sont dirigés vers l'athlète.

Les contrepoids sont positionnés l'un en face de l'autre dans les encoches prévues pour la hauteur de la haie.











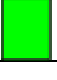
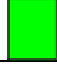








L'athlète est disqualifié :

- en cas de non-franchissement de haie ;
- si son pied ou sa jambe se trouve, au moment du franchissement, sur un côté ou l'autre de la haie, en dessous du plan horizontal du haut de n'importe quelle haie ;
- s'il renverse une haie avec la main, le corps ou la partie antérieure (la face avant) de la jambe d'attaque ;
- s'il renverse ou une déplace une haie qui gênera un autre athlète ou aura une incidence sur sa course.

*Note : Le talon ou la plante de pied ne font pas partie de la partie antérieure de la jambe.*

## 6.9.3 Faux départ et rappel de course

Catégorie	Type Faux Départ / Rappel	Individuelle		Epreuves Combinées	
		Responsable	Autres	Responsable	Autres
> BPM (≥U16)	1 <sup>er</sup> course		-		
	> 1 <sup>er</sup> course		-		-
BPM (≤U14)	1 <sup>er</sup> athlète		-		-
	2 <sup>ème</sup> athlète		-		-
	3 <sup>ème</sup> athlète	Impossible			-
Toutes	Technique	-		-	
	Gêne		-		-
Master	1 <sup>er</sup> athlète		-		-
	2 <sup>ème</sup> athlète		-		-

Note : Le règlement spécifique aux masters ne s'applique que pour les courses destinées uniquement aux masters.



## 6.14 Distances, nombre et hauteurs des haies

HOMMES										
Distance	Nb	SEN	JUN U20	SCOL U18	CAD U16	MIN U14	PUP U12	Dép.	Arr.	Entre
110H	10	1,067	0,991 1,000	0,914	-	-	-	13,72	14,02	9,14
100H	10	-	-	-	0,838	-	-	13	10,5	8,5
80H	8	-	-	-	-	0,762	-	12	12	8
60H	6	-	-	-	-	-	0,686	11	14	7
400H	10	0,914	0,914	0,838	-	-	-	45	40	35
300H	7	-	-	-	0,762	-	-	50	40	35
150H	3	-	-	-	-	0,762	-	40	40	35
Steeple		0,914	0,914	0,836	0,762	-	-			

DAMES										
Distance	Nb	SEN	JUN U20	SCOL U18	CAD U16	MIN U14	PUP U12	Dép.	Arr.	Entre
100H	10	0,838	0,838	0,762	-	-	-	13	10,5	8,5
80H	8	-	-	-	0,762	-	-	12	12	8
60H	6	-	-	-	-	0,686	0,686	11	14	7
400H	10	0,762	0,762	0,762	-	-	-	45	40	35
300H	7	-	-	-	0,762	-	-	50	40	35
150H	3	-	-	-	-	0,686	-	40	40	35
Steeple		0,762	0,762	0,762	0,762	-	-			

## 8.1 Introduction

Le Para Athlétisme est l'athlétisme pour les personnes avec une ou plusieurs déficiences. Le règlement est basé sur le règlement de l'athlétisme mais tout en l'adaptant aux différentes déficiences.

Ce chapitre a pour objectif que chaque officiel puisse accueillir les para-athlètes lors de compétitions. Les quelques différences majeures seront donc abordées.

Ce livret ne remplace aucun des règlements établis par la World Para Athletics ou la LHF. Il n'a pas la prétention d'être complet. Je vous invite donc à parfaire vos connaissances en lisant les différents documents édités par les fédérations susmentionnées.

## 8.2 Classification

Les athlètes sont classifiés en fonction de leurs déficiences et en fonction du degré de celles-ci. L'objectif de cette classification est de faire concourir les athlètes ayant une déficience similaire ensemble.

Pour un athlète, cette classification peut être différente entre 2 types d'épreuves :

1. T : pour les épreuves sur piste et les épreuves de saut
2. F : pour les concours de lancers

Classes	Description
T/F11-13	Debout : Déficience visuelle
T/F20	Debout : Déficience intellectuelle
T32-34	Chaise : Troubles de la coordination (hypertonie, ataxie et athétose)
F31-34	Assis : Troubles de la coordination (hypertonie, ataxie et athétose)
T/F35-38	Debout : Troubles de la coordination (hypertonie, ataxie et athétose)
T/F40-41	Debout : Petite taille
T/F42-44	Debout : Déficience au membre inférieur sans prothèse
T/F45-46 + T47	Debout : Déficience au membre supérieur
T51-54	Chaise : Déficience des membres inférieurs
F51-57	Assis : Déficience des membres inférieurs
T/F61-64	Debout : Déficience au membre inférieur avec prothèse

## 8.3 Catégories d'âge

En plus de toute catégories, WPA reconnaît les catégories suivantes :

Catégorie	Description
Master	Athlètes ayant atteint leur 35 <sup>ème</sup> anniversaire
U20	Athlètes ayant 17, 18 ou 19 ans le 31 décembre de l'année de la compétition
U17	Athlètes ayant 14, 15 ou 16 ans le 31 décembre de l'année de la compétition

#### 8.4 Dossards

Sur les compétitions internationales, les athlètes recevront 2 dossards. Ceux-ci seront portés en fonction du type d'épreuve et de l'athlète :

Athlète	Courses	Sauts	Lancers
Debout	1 sur la poitrine <b>et</b> 1 sur le dos	1 sur la poitrine <b>ou</b> 1 sur le dos	1 sur la poitrine <b>et</b> 1 sur le dos
Chaise	1 à l'arrière de la chaise		
Assis			1 à l'arrière de la chaise <b>et</b> 1 sur la poitrine

## 8.7 Casque

L'utilisation d'un casque est obligatoire pour toutes les épreuves en chaises, à savoir pour les athlètes T31-34 et T51-54. Ce casque doit être porté depuis la sortie de la chambre d'appel jusqu'à la fin de la course.

## 8.8 Assistance non-autorisée

- Un athlète « ambulante » (participant à la compétition debout) ne peut venir sur le terrain en chaise roulante ou en fauteuil.
- Dans une course
  - raccourcir le lien entre l'athlète et le guide ou le fait de se tenir autrement que via le lien
  - Un guide ne peut pas tirer/pousser/propulser son athlète
- Dans un concours
  - L'assistant ne peut pas coacher son athlète
  - L'assistant ne peut rester dans le cercle de lancer ou la piste d'élan du javelot pendant l'essai

## 8.9 Courses

Il est autorisé de signaler le départ d'une course à un athlète grâce à un signal visuel (ex : drapeau, lumière...) ou grâce à un officiel touchant l'athlète.

Une aide au placement des starting-blocks peut être demandés à l'aide-starter pour certains athlètes T12, T20, T31-32 (RR), T35-38, T42-47 et T61-64. Ces athlètes doivent apporter le document explicitant la demande.

Pour les courses en couloirs des athlètes T11-12, 2 couloirs seront attribués à chaque athlète. Le couloir 1 comprendra donc les lignes 1 et 2, le couloir 3 les lignes 3 et 4... La ligne de départ sera donc étendue pour chacun des couloirs.

L'athlète doit terminer la course avant le guide sinon il est disqualifié.

A partir des courses de 1500m, un temps limite peut être défini pour les athlètes T32-34 et T51-54. La course se termine automatiquement après ce temps limite et les athlètes qui n'ont pas terminé la course seront indiqués DNF.

Dans les courses de 5000m (ou plus), 2 guides peuvent être utilisés par les athlètes T11-12 mais uniquement 1 échange peut être effectué.

Dans les courses de relais (4x100m, 4x400m ou 4x100m universel), les athlètes en chaises ont une zone de passage de 40m (30m avant la ligne scratch et 10m après). Le passage s'effectue par « touche sur le corps » (par l'athlète entrant ou sortant) dans les courses de relais en chaises T33-34, T51-54, de relais ambulants T42-47 et T61-64 ainsi que pour le relais 4x100m universel. Le casque de l'athlète en chaise est considéré comme faisant partie du corps.

### **8.9.3 Amputé membres supérieurs ou membres supérieurs plus petits**

Il est autorisé aux athlètes ayant une déficience aux membres supérieurs d'utiliser un bloc afin de pouvoir reposer ce membre plus petit. Ce bloc doit être entièrement derrière la ligne de départ.